

*Simplicité  
Robustesse  
Efficacité*



## Notice technique Pied d'appui avec pince intégrée

*version 1.0*

*Il est impératif de prendre connaissance  
du contenu de ce manuel avant toute  
manipulation ou utilisation.*



### **SARL SEVE**


4 avenue du parc

77160 POIGNY.

Siret 534-689-385-00027

email : [seve@energie-seve.fr](mailto:seve@energie-seve.fr)

 [www.energie-seve.fr](http://www.energie-seve.fr)

 [www.facebook.com/energie.seve](https://www.facebook.com/energie.seve)





Vous venez d'acquérir un pied d'appui avec pince intégrée SEVE, nous vous remercions d'avoir porté votre choix sur la série de notre gamme forestière.

Afin de tirer le meilleur parti des avantages offerts par nos produits, nous vous recommandons de lire attentivement cette notice avant toute manipulation. Nous vous invitons également à conserver cette notice avec soin afin de pouvoir la consulter en cas de besoin.

Ce manuel énumère les points essentiels de tout ce que vous devez savoir avant d'utiliser le pied d'appui, ainsi que les opérations de maintenance, réglage et respect des consignes de sécurité.

Pour des explications complémentaires sur les points ou fonctions non abordés dans cette notice, nous restons à votre disposition pour vous orienter dans l'ensemble de vos questionnements et attentes techniques.





## Sommaire

<b>1.</b>	<b>Présentation du guide</b> .....	<b>7</b>
1.1	Symbôles utilisés .....	7
1.2	Abréviations utilisés .....	7
<b>2.</b>	<b>Mentions légales</b> .....	<b>8</b>
2.1	Nom du produit.....	8
2.2	Norme européenne .....	8
2.3	Copyright .....	8
2.4	Conventions adoptées .....	8
2.5	Restrictions liées à l'usage du produit .....	9
<b>3.</b>	<b>Description générales</b> .....	<b>10</b>
3.1	Plan d'ensemble et nomenclature .....	10
<b>4.</b>	<b>Assemblage du pied d'appui sur le porte-outil</b> .....	<b>13</b>
4.1	Attache du pied d'appui .....	13
4.2	Raccordements hydrauliques .....	13
4.3	Montage / Changement des pinces .....	15
4.4	Changement du vérin .....	16
4.5	Montage du pied de broyeur sur l'outil .....	17
<b>5.</b>	<b>Type et fréquence de remplacement des pièces d'usure</b> .....	<b>18</b>
<b>6.</b>	<b>Bruit</b> .....	<b>18</b>
<b>7.</b>	<b>Utilisateur du pied d'appui</b> .....	<b>18</b>
<b>8.</b>	<b>Consignes de sécurité analyse de risques</b> .....	<b>21</b>
<b>9.</b>	<b>Réglage et maintenance</b> .....	<b>23</b>
9.1	Maintenance.....	23
<b>10.</b>	<b>Obligation du porteur</b> .....	<b>24</b>
<b>11.</b>	<b>Règles de construction</b> .....	<b>24</b>
<b>12.</b>	<b>Conduite de la machine</b> .....	<b>24</b>
<b>13.</b>	<b>Redémarrage suite arrêt</b> .....	<b>24</b>
<b>14.</b>	<b>Dispositions en fin de travail</b> .....	<b>25</b>
14.1	Nettoyage .....	25
14.2	Repos saisonnier .....	25
<b>15.</b>	<b>Dispositions et modalités pour le transport</b> .....	<b>26</b>
<b>16.</b>	<b>Déclaration d'incorporation</b> .....	<b>27</b>



# Chapitre 1 Présentation du guide

## 1.1 Symboles utilisés :

Des symboles sont utilisés dans ce guide pour attirer votre attention sur les procédures, restrictions, précautions d'emploi et consignes de sécurité à observer.



**AVERTISSEMENT :** Point pouvant présenter un danger pour l'utilisateur si les instructions ne sont pas respectées. Ces recommandations sont à respecter rigoureusement.



**REMARQUE :** Informations complémentaires concernant le fonctionnement ou les procédures. Il est conseillé de lire ces informations.



LUNETTE



GANTS



CHAUSSURE



CASQUE



BRULURE



COUPURE



ECRASEMENT



CHUTE

## 1.2 Abréviations utilisées :

Dans ce manuel, certaines unités du langage technique sont abrégées de la manière suivante :

- |              |                    |                                 |
|--------------|--------------------|---------------------------------|
| ✓ Litres/min | Litres par minutes | Unité de débit pour les fluides |
| ✓ Db         | Décibel            | Unité de mesure du bruit        |

## Chapitre 2 Mentions légales

### 2.1 Nom du produit :

La législation en matière de sécurité des machines nécessite l'enregistrement du nom du produit, son nom peut être enregistré comme indiqué ci-dessous :

*Pied d'appui avec pince intégrée*

### 2.2 Norme européenne :



Ce marquage indique que cet équipement est conforme à la directive Européenne 2006/42/CE se référant à la sécurité des machines, des quasi-machines et des équipements interchangeables.

### 2.3 Copyright :

Copyright 2014 S.A.R.L. SEVE, Tous droits réservés.

Aucune partie de ce document ne peut être reproduite ou transmise sous quelque forme que ce soit, courriel, photocopie, enregistrement ou tout autre moyen sans l'accord de la société S.A.R.L SEVE.

### 2.4 Conventions adoptées :

Les informations contenues dans cette notice sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

La S.A.R.L SEVE exclut toute garantie non stipulée dans cette notice. Elle ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des dommages directs, indirects ou accessoires de quelque nature que ce soit, ni des pertes ou dépenses résultant d'une mauvaise utilisation du présent matériel.





## 2.5 Restrictions liées à l'usage du produit :

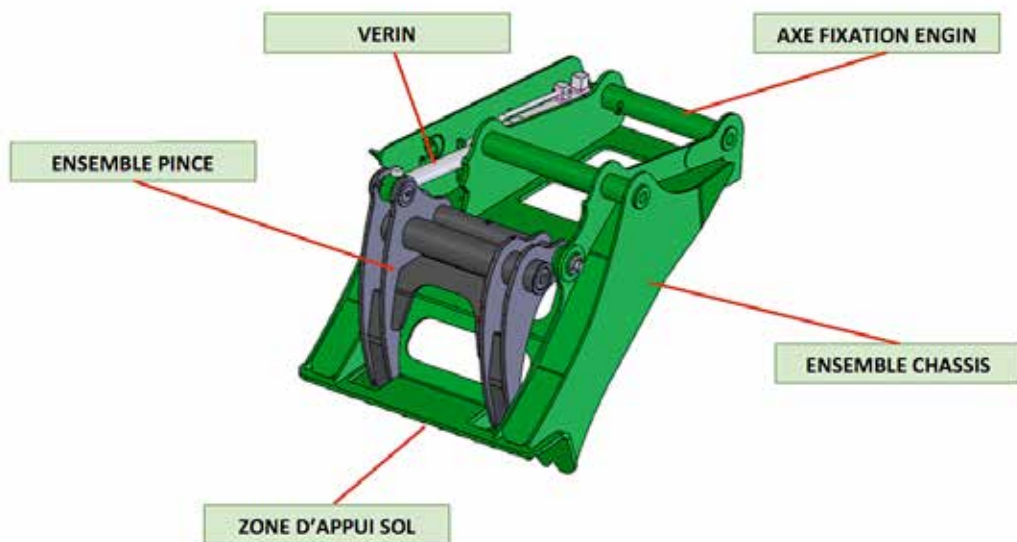
*L'utilisation de votre équipement doit se faire en respectant les règles de sécurité suivantes, en cas de non-respect, la société S.A.R.L SEVE se décharge de toute responsabilité en cas d'accident et la garantie matérielle ne pourra en aucun cas être appliquée au matériel détérioré.*

- ⇒ Le Pied d'appui n'est pas prévu pour faire de la manutention de personnes ou de matériel.
- ⇒ Ne pas tenter de transporter d'autres matériaux que ceux pour lesquels votre équipement est prévu, en l'occurrence les différents types de bois européens.
- ⇒ Respecter scrupuleusement les consignes préconisées dans cette notice.
- ⇒ Lors des opérations d'accouplement / désaccouplement du pied d'appui sur son engin porteur, l'opérateur doit s'assurer que les éléments suivants soient bien respectés :
  - ✓ Le broyeur doit être positionné au sol.
  - ✓ Toute modification de la machine ou de l'un de ses organes par l'utilisateur entraîneront l'annulation définitive de la garantie matérielle, la S.A.R.L SEVE ne pourra être tenue responsable d'accidents ou casses engendrés par ces modifications.
  - ✓ Les pieds d'appui sont brevetés, par conséquent tout plagiat de tout ou partie est passible de poursuite judiciaire.
  - ✓ Toute réparation nécessitant le remplacement d'un des organes de la machine devra uniquement se faire avec des pièces d'origine certifiées par le constructeur. Toute machine équipée de pièces ne remplissant pas ces conditions ne sera plus couverte par la garantie du constructeur.

## Chapitre 3 Description générale

### 3.1 Plan d'ensemble et nomenclature :

#### 3.1.1 Vue d'ensemble du pied d'appui



### 3.1.2 Fonctionnement des pinces

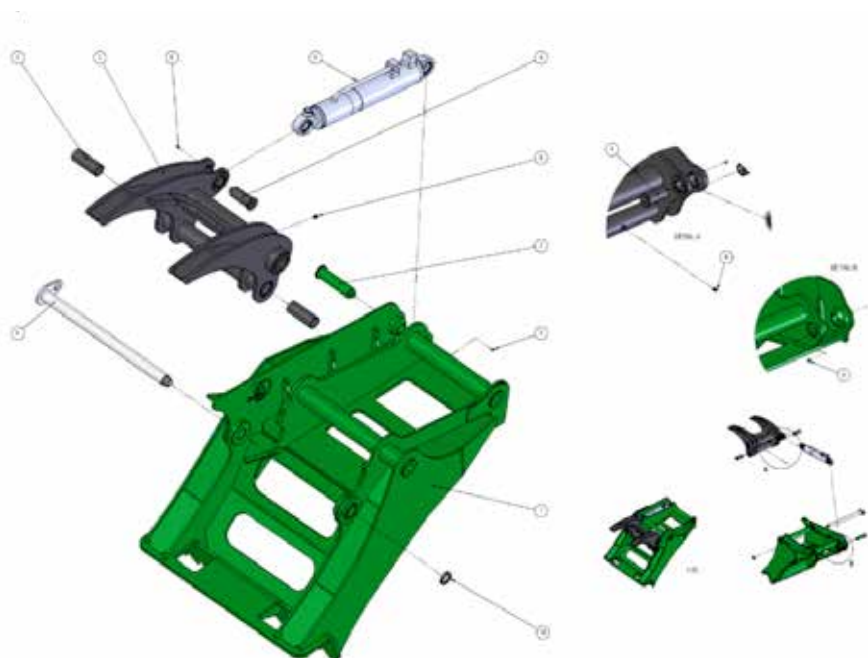


*Ouverture des pinces*



*Fermeture des pinces*

### 3.1.3 Nomenclature

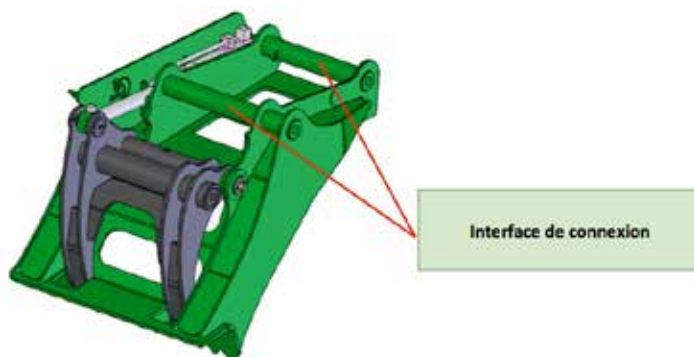


Repère	Désignation	Référence	Quantité
1	Châssis Pied d'appui	156.201	1
2	Pince pied d'appui	156.301	1
3	Coussinet bronze pince	156.601	2
4	Axe vérin pince	156.401	1
5	Vis pointeau	999. Vis STHC M6x10	2
6	Vérin	999.1001	1
7	Axe vérin pied d'appui	156.402	1
8	Graisser droit à tête conique	999. Graisseur DIN 71412-A	1
9	Axe pince pied d'appui	156.403	1
10	Ecrou	999. Ecrou KM 6 M30x1.5	1

## Chapitre 4 Assemblage du pied d'appui sur le porte-outil

Avant tout raccordement du matériel sur le porte outil, il est impératif de s'assurer de la stabilité du sol afin de limiter au maximum le risque de basculement.

### 4.1 Attache du pied d'appui :



### 4.2 Raccordements hydrauliques :

#### AVANT TOUT COMMENCEMENT :

S'assurer de la mise à disposition des **équipements de protection individuelle** adéquate (Gants, chaussures de sécurité, casque de sécurité)

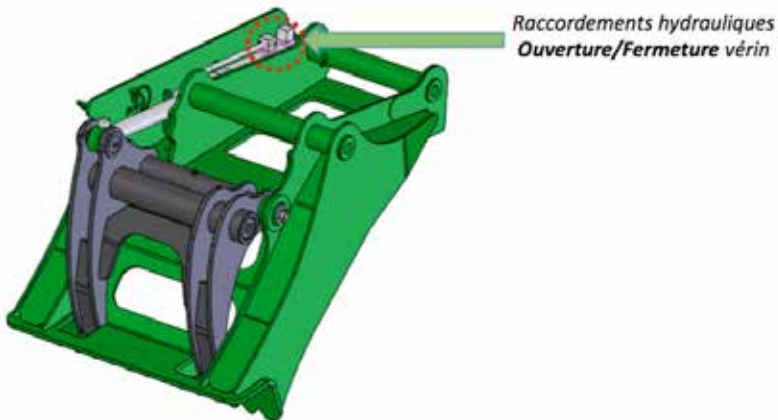


Veiller à prendre toutes les précautions concernant **la propreté des composants et de l'environnement.**

**2 raccords hydrauliques :**

- ⇒ Ouverture du vérin
- ⇒ Fermeture du vérin

**Puissance maximum : 250 bars (minimum 200 bars).**  
**Débit maximum : 50 litres/min (minimum 20 litres/min).**



**REMARQUE :** Il est préférable d'utiliser l'huile hydraulique avec une viscosité de type 46 cts.

**Analyse des risques :**

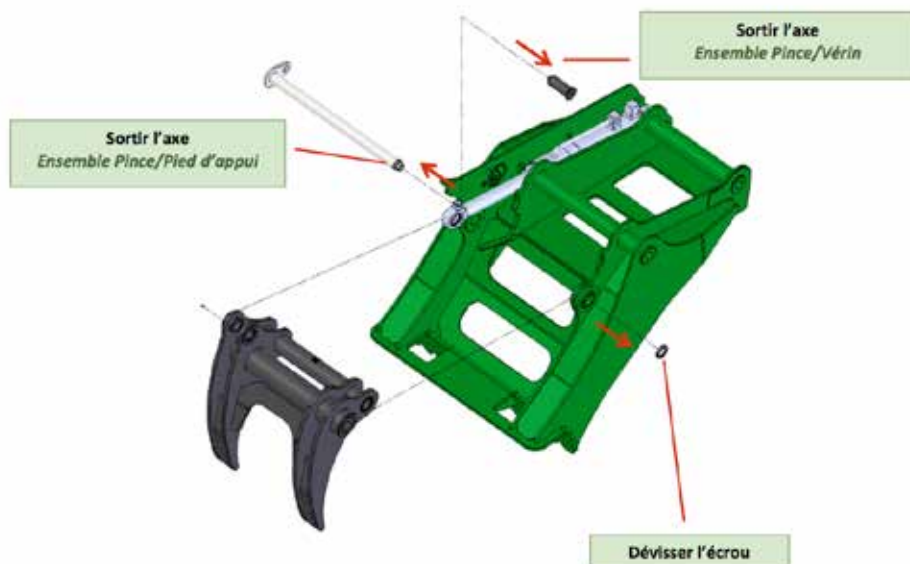
### 4.3 Montage / Changement des pinces :

#### AVANT TOUT COMMENCEMENT :

S'assurer de la mise à disposition des **équipements de protection individuelle** adéquats (Gants, chaussures de sécurité, casque de sécurité)



Veiller à prendre toutes les précautions concernant **la propreté des composants et de l'environnement.**



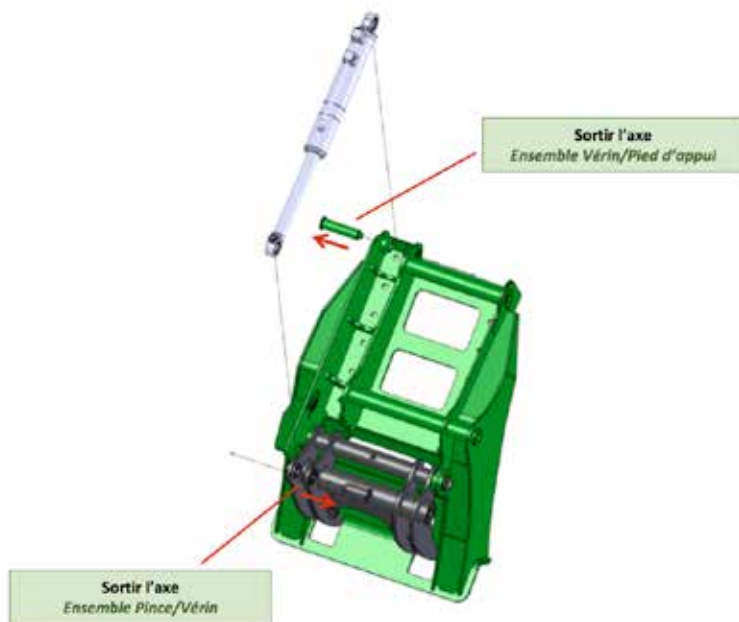
## 4.4 Changement du vérin :

### AVANT TOUT COMMENCEMENT :

S'assurer de la mise à disposition des **équipements de protection individuelle** adéquats (Gants, chaussures de sécurité, casque de sécurité)



Veiller à prendre toutes les précautions concernant **la propreté des composants et de l'environnement.**





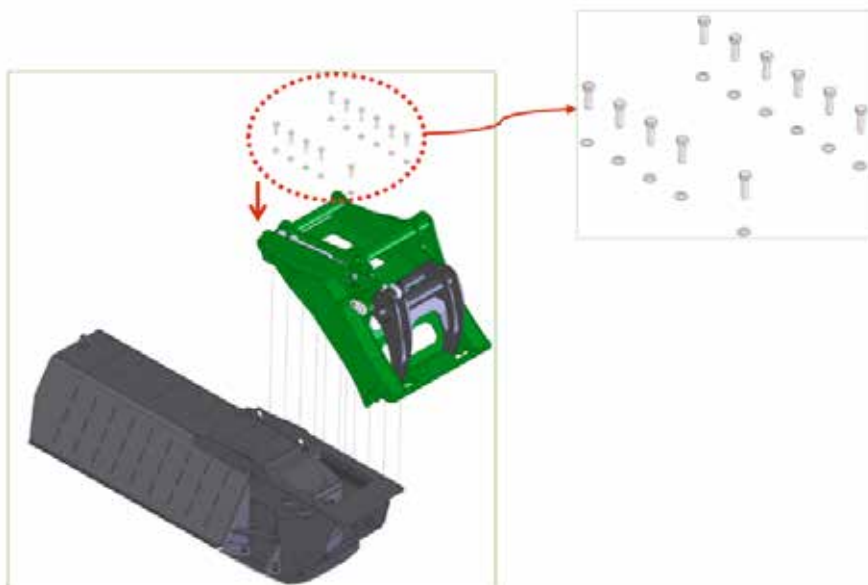
## 4.5 Montage du pied de broyeur sur l'outil

### AVANT TOUT COMMENCEMENT :

S'assurer de la mise à disposition des **équipements de protection individuelle** adéquats (Gants, chaussures de sécurité, casque de sécurité).



Veiller à prendre toutes les précautions concernant **la propreté des composants et de l'environnement**.



Le pied d'appui est prévu pour un montage avec un broyeur SEVE (livré en option).  
Nous contacter pour l'utilisation d'une autre marque.



## Chapitre 5

### Type et fréquence de remplacement des pièces d'usure

Désignation des pièces	Fréquence de remplacement
Bague d'usure de la pince	Changement lorsqu'il y a un jeu important

## Chapitre 6

### Bruit

Le seuil de bruit du matériel est inférieur à **95 dB**.

## Chapitre 7

### Utilisation du pied d'appui

#### Utilisation du pied d'appui avec pince intégrée :

- ⇒ Le poids maximum de l'engin porteur ne doit pas excéder 16 tonnes tout compris.
- ⇒ L'outil est prévu pour supporter la charge de l'engin en s'appuyant sur un sol stable.
- ⇒ La pince doit être systématiquement en position fermée si celle-ci n'est pas utilisée, l'appui au sol avec la pince ouverte est totalement proscrit.
- ⇒ La pince et le pied ne sont pas prévus pour être utilisés comme râteau, dent de dessouchage ou tout autre utilisation.
- ⇒ La pince est prévue pour la prise de bois un par un.
- ⇒ Lors de l'utilisation de l'appui, s'assurer de la fermeture de la pince et appuyer le pied au sol.

#### Prise de bois au sol :

- ⇒ Ouverture de la pince .
- ⇒ Pincer le bois bien au milieu de celui-ci avec le doigt de préhension.



**Dimension d'accrochage à respecter :**

**Diamètre maxi : 150mm**

**Longueur maxi : 4 mètres**

**Température d'utilisation :**

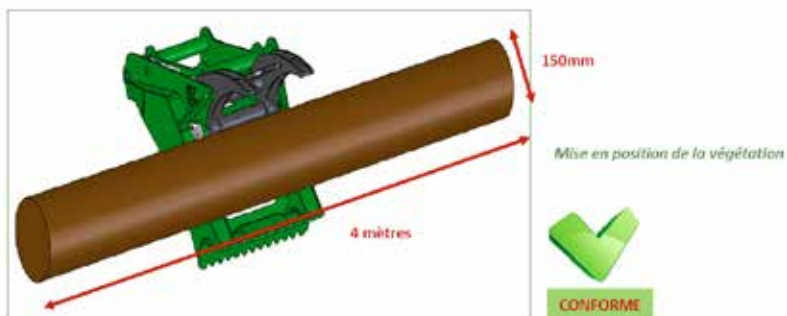
**Minimum : -15°C**

**Maximum : 45°C**

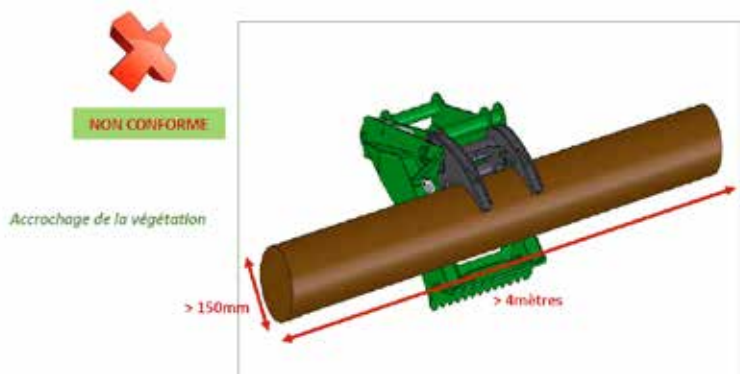
**Nous consulter si autres**

**Situations dans lesquelles le constructeur peut décliner toute responsabilité et invalider la garantie :**

- ⇒ Utilisation impropre des équipements.
- ⇒ Emploi par du personnel sans préparation professionnelle adéquate.
- ⇒ Usage contraire aux prescriptions de la loi.
- ⇒ Faute ou carence d'entretien.
- ⇒ Mauvaise installation.
- ⇒ Emploi de pièces autres que celles d'origine.
- ⇒ Apport de modifications non autorisées.
- ⇒ Inobservance partielle ou totale des normes contenues dans ce document.



Il est formellement interdit d'accrocher et de couper un arbre dont les dimensions maximales ci-dessus ne sont pas respectées.



## Chapitre 8

### Consignes de sécurité analyse de risques

*Avant toute utilisation de la machine, il est impératif de lire les consignes de sécurité.*

*Celles-ci sont destinées à protéger le ou les utilisateurs de toutes blessures éventuelles ou dégâts matériels. Toutes opérations non clairement stipulées dans ce manuel ne doivent pas être reproduites sous peine de risque de blessures graves.*




*Une mauvaise utilisation de ce matériel vous expose à de graves blessures corporelles et/ou de graves dommages matériels. Les dégâts engendrés par le non-respect des consignes ne seront pas pris en charge par la garantie.*

**Interdiction** de stationner dans le rayon d'action de l'engin.

RAYON DE SECURITE AUTOUR DE L'ENGIN			
Activité	Dangers	Risques	Mesure de prévention et de protection
Stationnement dans le rayon d'action de l'engin	Contact avec l'engin Proximité de l'engin	Ecrasement Heurt Projection  	- Respect des distances de sécurité : => 150 mètres pour l'accrochage du bois  => Supérieur à 150 mètres si autres composant  -Port des EPI      => Interdiction de s'exposer directement au bras du porteur

**Interdiction** de s'approcher de l'outil lors de la mise en mouvement des vérins, des pinces et de la zone d'appui sol.

**Obligation** d'immobiliser l'outil et d'arrêter le moteur du porte outil avant toute intervention sur celui-ci.

ARTICULATIONS DE L'ENGIN			
Activité	Dangers	Risques	Mesure de prévention et de protection
Ouverture / Fermeture des pinces	Mouvement des articulations	Ecrasement 	- Interdiction formelle de s'approcher des articulations ci-dessous lors de la mise en mouvement de celle-ci : => Ouverture/Fermeture du grappin  => Mouvement du vérin
Mouvement du vérin			-Port des EPI 
Zone d'appui sol			- Pictogramme « Risque d'écrasement » positionné à proximité des articulations



## Chapitre 9 Réglage et maintenance

### 9.1 Maintenance :

Avant toutes opérations de maintenance sur le pied d'appui, l'opérateur doit s'assurer que la machine repose sur un sol stable et qu'elle ne risque pas de basculer.

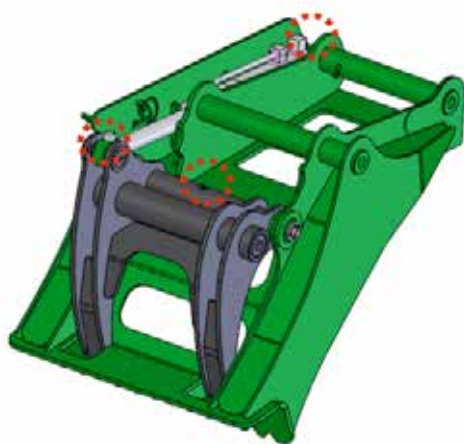
Si le pied d'appui est encore fixé à son porte outil, la personne ayant à charge l'intervention doit s'assurer que celle-ci soit faite en sécurité. Aucune personne ne doit accéder aux commandes de l'engin, et celui-ci doit être arrêté. En cas d'intervention sur le système hydraulique de la machine, celui-ci doit être impérativement dépressurisé.

Dans le cas du non-respect de ces consignes, vous vous exposez à des projections d'huile chaude ou des mouvements imprévus qui pourraient causer de graves dommages corporels ou matériels.

Le pied d'appui SEVE comporte des éléments en mouvement, il est donc nécessaire de veiller régulièrement à leur lubrification afin de garantir leur bon fonctionnement.

⇒ Fréquence d'opération de graissage à adapter sur les 3 points de graissage en fonction de l'environnement de travail (temps sec, humidité, pluie).

**REMARQUE :** Le constructeur SEVE préconise d'utiliser de la graisse de marque INTERFLON Grease LS2.



**2 points de graissage**  
au niveau du vérin

+

**1 point de graissage**  
Au niveau des pinces

## Chapitre 10 Obligations du porteur

- ⇒ Débit hydraulique : Maximum continu 50 litres/minute.
- ⇒ Capacité : Pression maximum requise : 250 bars.

## Chapitre 11 Règles de construction

**Matériaux utilisés :** acier à haute limite d'élasticité.

**Type de soudure :** pour aciers spéciaux au carbone.

**Qualification des soudeurs :** formation à la soudure des aciers à haute limite d'élasticité.

## Chapitre 12 Conduite de la machine

La conduite de la machine est faite depuis le porteur.

## Chapitre 13 Redémarrage suite arrêt



Mettre la manette du pied d'appui en position « ARRÊT » avant le démarrage du porteur.





## Chapitre 14 Dispositions en fin de travail

### 14.1 Nettoyage

En fin de travail, enlever les dépôts et les incrustations éventuelles du pied d'appui.

Nettoyer soigneusement les parties suivantes :

- Zone de graissage
- Intérieur de la pince

Si possible, il est conseillé d'enlever les résidus à sec à l'aide d'un chiffon ou d'une brosse (non métallique)

S'il a fallu utiliser de l'eau pour nettoyer le pied d'appui, graisser tous les points de graissage.

Pour toute opération de nettoyage ou de maintenance, éteindre l'engin et l'outil où est fixé le pied d'appui.

### 14.2 Repos saisonnier

Nettoyer soigneusement le pied d'appui avant une période de repos et contrôler les différentes parties en changeant celles qui sont abimées ou usées.

Effectuer les points de graissage et ranger le pied d'appui dans un endroit sec afin de le retrouver en parfaites conditions à la reprise de l'activité.

Il est conseillé de conserver le produit dans un endroit couvert et d'assurer une protection du système hydraulique ainsi que des raccords afin d'éviter d'endommager le système et de causer une pollution de l'environnement suite aux fuites possibles.

## Chapitre 15

### Dispositions et modalités pour le transport et le levage

Les conditions de transport se font en respectant les limites de charge ainsi que les lois sur le transport en vigueur dans le pays où le pied d'appui est utilisé.


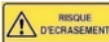





Pour le soulèvement du pied d'appui, ne pas utiliser d'outils pouvant compromettre la stabilité de la machine ou l'abîmer.

Protéger le pied d'appui contre toute secousse ou choc pouvant se produire durant le chargement ou le transport.

Veiller à respecter les règles en matière de sécurité et faire très attention en soulevant et en positionnant le pied d'appui.

Utiliser obligatoirement des moyens appropriés, ne pas effectuer la manutention de la machine à la main ou avec des moyens précaires.

Accrocher systématiquement le pied d'appui aux points de fixation prévus en utilisant des moyens en mesure de le soutenir et en conformité.

LEVAGE DU PIED D'APPUI			
Activité	Dangers	Risques	Mesure de prévention et de protection
Levage du pied d'appui	Levage de l'outil	Ecrasement Chute  	-Port des EPI     -Interdiction d'être sous le pied d'appui lors du levage de celui-ci. 



## Chapitre 16 Déclaration d'incorporation

### a - Fabricant

**S.E.V.E. SARL**

**4, Avenue du Parc**

**77160 Poigny**

### b - Personne autorisée à constituer le dossier

**Sébastien VAN LANDEGHEM**

**4, Avenue du Parc**

**77160 Poigny**

### c - Description et identification

**Le pied d'appui permet de tirer ou se pousser avec l'engin, il s'agit d'un point d'appui au sol, et permet également d'accrocher de la végétation.**

### d - Déclaration relative à la documentation

**La documentation technique est constituée conformément à l'annexe VII, partie b de la directive pour quasi-machine 2006/42/CE.**

#### **e - Engagement**

**Je m'engage à transmettre, à la suite d'une demande motivée des autorités nationales, les informations pertinentes concernant la quasi-machine.**

**Cet engagement inclut les modalités de transmission et ne porte pas préjudice aux droits de propriété intellectuelle du fabricant de la quasi-machine.**

#### **f - Déclaration relative à la mise en service**

**La quasi-machine ne doit pas être mise en service avant que la machine finale dans laquelle elle doit être incorporée ait été déclarée conforme aux dispositions pertinentes de la directive 2006/42/CE.**

#### **g - Lieu et date de la déclaration d'incorporation**

**Poigny, le 10 février 2016.**

#### **h - Identification et signature**

**S.E.V.E. Sarl,**

**Sébastien VANLANDEGHEM, gérant**



## ATTESTATION DE RECEPTION MACHINE

Je soussigné M ..... atteste avoir réceptionné sans dégradation ou altération que ce soit, le matériel mentionné ci-dessous et avoir pris connaissance des différents documents.

Quantité	Désignation
1	Pied d'appui avec pince intégrée tel que décrit sur le bon de commande N° ..... Type : <i>Pied d'appui avec pince intégrée</i> Référence : ..... Date de fabrication : ..... N° de série : ..... Options : .....
1	Exemplaire de la notice technique reçu
1	Exemplaire de déclaration de conformité CE
1	Exemplaire du certificat de garantie matériel
1	Exemplaire du présent document

Fait à :

le :

Cachet et signature :

**SARL SEVE** - 4 avenue du parc - 77160 POIGNY.  
Siret 534-689-385-00027 / email : seve@energie-seve.fr  
www.energie-seve.fr      www.facebook.com/energie.seve





## DECLARATION DE CONFORMITE CE

Nous soussignés la société SEVE,

Déclarons que la machine désignée ci-après, est dans sa conception et sa construction, (ainsi que dans la version que nous commercialisons) conforme aux exigences essentielles de santé et de sécurité décrit dans la directive européenne sur les machines et quasi-machines.

Désignations de la machine : *Pied d'appui avec pince intégrée*

Référence de la machine : .....

Les directives, normes harmonisées et spécifications nationales suivantes ont été utilisées :

*Directives CE sur les machines et quasi-machines 2006/42/CE*

Une documentation technique complète accompagne la machine.

Le manuel d'instructions se rapportant à cet équipement est disponible dans la langue nationale de l'un des pays membres de la communauté européenne.

Fait à :

le :

Fonction du signataire :

Cachet et signature :

**SARL SEVE** - 4 avenue du parc - 77160 POIGNY.

Siret 534-689-385-00027 / email : seve@energie-seve.fr

 [www.energie-seve.fr](http://www.energie-seve.fr)  [www.facebook.com/energie.seve](http://www.facebook.com/energie.seve)







## CERTIFICAT DE GARANTIE MATERIEL : HORS PIÈCES D'USURE

Valable **6 MOIS** à compter de la date d'achat.

<i>Pied d'appui avec pince intégrée</i>	Cachet du revendeur :
Référence :	
Date d'achat :	
Nom de l'acheteur :	

### Conditions de garantie :

- 1 - La garantie n'est valable que si le présent certificat a été correctement rempli et signé par le vendeur et l'acheteur.
- 2 - La garantie couvre tous les défauts ou vices de fabrication pendant une durée de 6 mois à compter de la date d'achat du présent matériel.
- 3 - La garantie ne couvre pas les erreurs ou incidents dus à une utilisation anormale de la machine (voir notice technique remis avec l'équipement).
- 4 - La garantie ne couvre pas l'usure normale des pièces consommables.
- 5 - En cas de panne, contactez notre revendeur avec les références machines et une note explicative de la panne.
- 6 - La S.A.R.L. SEVE ne saurait être tenue pour responsable des pertes ou dépenses résultant de la non-utilisation de la machine lors d'une éventuelle prise en charge de notre service après-vente.
- 7 - Les retours ou modifications de la machine se feront en nos ateliers ou par notre revendeur et son service après-vente. Les frais de port seront à votre charge en cas de retour du matériel, qui doit se faire à l'adresse suivante :

**SARL SEVE - 4 avenue du parc - 77160 POIGNY.**

- 8 - A l'issue de la garantie, notre service après-vente assurera les réparations après acceptation d'un devis par vos soins.

Fait à :

le :

Cachet et signature de l'acheteur :

Signature et cachet du vendeur :

**SARL SEVE - 4 avenue du parc - 77160 POIGNY.**

Siret 534-689-385-00027 / email : [seve@energie-seve.fr](mailto:seve@energie-seve.fr)

 [www.energie-seve.fr](http://www.energie-seve.fr)  [www.facebook.com/energie.seve](https://www.facebook.com/energie.seve)



Conception graphique : Vermora Consulting





Notice technique pied d'appui avec pince intégrée

*Simplicité*  
*Robustesse*  
*Efficacité*



**SARL SEVE**

4 avenue du parc

77160 POIGNY.

Siret 534-689-385-00027

email : [seve@energie-seve.fr](mailto:seve@energie-seve.fr)



[www.energie-seve.fr](http://www.energie-seve.fr)



[www.facebook.com/energie.seve](https://www.facebook.com/energie.seve)

*Le constructeur se réserve le droit de modifier  
ce document sans préavis.*

*Photos non contractuelles*

